

7 RUE JEAN ZAY



69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.02.39.81 - Fax : 04.78.21.51.33 - www.lyonsud.com - contact@lyonsud.com - N° d'agrément 2002-376

Frais de vente 25% TTC (20,833% HT) - Commissaires-priseurs habilités à diriger les ventes : Maîtres DOUROUT & DUMAS

INFORMATIQUE - TELEVISEURS LED ET LCD - ELECTROMENAGER
Vendredi 25 septembre 2015 à 10h00 - Exposition de 09h30 à 10h00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Définition

L'opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques SVV DUMAS, ci-après désignée la SVV DUMAS, est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifiée aux articles L.321-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, agrément 2002-376, n° Siret : 442 772 646 000 26.

Article 2 - Généralités

La SVV DUMAS agit comme mandataire des vendeurs de biens meubles. Le Commissaire-priseur n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et l'adjudicataire.

Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français.

Le fait de participer à la vente emporte adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente par l'acheteur et le vendeur, aucune condition particulière sauf acceptation écrite de la SVV DUMAS ne pouvant prévaloir contre les présentes conditions générales.

Le fait de porter une enchère, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessous énoncées.

Les présentes conditions se trouvant affichées sur les lieux de vente et mises à la disposition de l'acquéreur sur simple demande, l'enchérisseur ne peut invoquer l'ignorance de celles-ci.

Article 3 - La vente

3.1 Généralités

La vente est publique et a lieu aux enchères. La vente se fera expressément au comptant.

Les réclamations ne pourront concerner que le matériel ou les produits portant la lettre « F », signifiant que le matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, la réclamation devant être faite dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses noms et adresse.

Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement ou chèque de banque certifié tiré sur une banque étrangère devront s'acquitter de débours supplémentaires correspondant aux frais bancaires.

Dès l'adjudication prononcée les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « **adjudé** », ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et sont acceptées par l'acquéreur.

La SVV DUMAS se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle des ventes à tout acquéreur potentiel pour juste motif.

3.2 Police de la vente

Le commissaire-priseur veille au bon déroulement de la vente. Il se réserve le droit de réunir, séparer ou retirer tout lot de la vente, de modifier en qualité et quantité les informations portées sur le catalogue de vente. Il assure la police de la vente et se réserve le droit d'exclure de l'hôtel des ventes toute personne qui perturberait le bon déroulement des enchères.

Article 4 - Garanties

4.1 Garanties du vendeur

Le vendeur garantit à la SVV DUMAS et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté, ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement, que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française.

Le vendeur indemniserà la SVV DUMAS, ses affiliés et l'adjudicataire contre tous les dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient de l'inexactitude de l'une quelconque de ses garanties ou du non respect de l'une quelconque de ses obligations.

4.2 Garanties de la SVV

Les indications figurant au catalogue sont établies par la SVV DUMAS et/ou l'Expert, qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle.

La vente a lieu sans garantie d'aucune sorte, en particulier de désignation, de qualité, de quantité (le plus ou le moins bénéficiant à l'adjudicataire), de taille, et de contenance, sauf

mentions du procès-verbal reprenant les indications énoncées au public au moment de la vente.

Les attributions sont établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors d'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut(s).

Un compte-rendu de l'état de conservation des œuvres peut être demandé au commissaire-priseur.

Les objets mécaniques et électriques sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

Certains matériels sont vendus avec la lettre « F », mentionnée en marge du lot présenté à la vente, ce qui signifie que ce matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, étant précisé que le matériel est vendu sans logiciel.

Par « **test** » et « **état de fonctionnement** », il faut entendre : installation et test des fonctions primaires.

Lorsque la lettre « **NT** » est mentionnée sur le matériel mis en vente cela signifie que le matériel vendu est « **non testé** » et qu'il est donc vendu pour pièces détachées étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Lorsque la lettre « **PP** » est mentionnée sur le matériel mis en vente, cela signifie que le matériel est vendu « **pour pièces** » et qu'il est donc vendu non fonctionnel et uniquement pour pièces détachées, étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Dans tous les cas les matériels mis en vente sont exposés antérieurement et comportent les mentions « F », « NT » ou « PP ».

Une réclamation ne sera permise que pour les lots vendus sous la lettre « F » et ce dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.

En tout état de cause, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des lots.

En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, la SVV DUMAS est tenue par une obligation de moyens.

Sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

Article 5 - Le paiement

5.1 Modalités de paiement

La vente est conduite en Euros.

Le règlement des objets, et celui des taxes s'y appliquant, seront effectués dans la même monnaie.

Les chèques de banque certifiés tirés sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'après accord préalable de la SVV DUMAS.

Pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à l'Etude. Sauf mentions expresses, les adjudications sont faites Toutes Taxes Comprises.

L'adjudicataire paiera en sus du prix de l'adjudication les frais mentionnés par la personne habilitée à diriger la vente.

5.2 Frais en sus du prix d'adjudication

Vente judiciaire : les frais légaux s'élèvent à 12% HT, soit 14,352% TTC.

Vente volontaire : Les frais étant libres, ceux-ci peuvent être soumis à modification ou varier selon le thème ou le contexte de la vente. Les frais sont ceux annoncés au début de la vente par la personne habilitée à diriger la vente.

A défaut, les frais s'élèvent à 25% du prix TTC.

Pour les objets acquis via live.interenchères.com, les frais de vente à la charge de l'acquéreur sont majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT soit +3,588% TTC) et les frais de port sont à la charge de l'adjudicataire et indiqués sur le bordereau d'adjudication.

Les modes de paiement peuvent être :

- En espèces jusqu'à 3000 euros pour les particuliers et les professionnels frais et taxes comprises lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, selon la réglementation en vigueur. Jusqu'à 15000 euros frais et taxes comprises lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.

- Par chèque de banque certifié, une pièce d'identité est exigée ou par chèque accompagné d'une lettre accréditive.

- Par virement, sous réserve d'acceptation par la SVV DUMAS et d'un dépôt de garantie dans les jours précédents la vente.

- Par carte bancaire, sur présentation d'un justificatif d'identité, l'identité du porteur de la carte devant être celle de l'acheteur.

L'acheteur exportateur extra Union Européenne sera remboursé de la TVA sur présentation du justificatif douanier d'exportation (formulaire EX1) ; l'acheteur intra-communautaire sera détaxé sur présentation de son numéro de TVA intracommunautaire.

5.3 Estimations et prix de réserve

Le prix de vente estimé figure le cas échéant à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA éventuelle.

Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu.

Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente, estimation consignée au procès-verbal.

Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de la SVV DUMAS ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

Article 6 - Défaut de paiement

Conformément à l'article 14 de la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifié à l'article L.321-14 du Code de commerce, « **à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant** » ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de quinze jours à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

La SVV DUMAS se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,

- le paiement du prix d'adjudication ou :

° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,

° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

- des frais de magasinage ou de garde-meubles.

En tout état de cause, les frais ne pourront être inférieurs à 250 Euros au regard du préjudice causé à la SVV DUMAS.

La SVV DUMAS se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.

La SVV DUMAS se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de la SVV DUMAS.

Article 7 - Ordres d'achat par Fax / Courrier / Téléphone

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, la SVV DUMAS pourra exécuter sur demande, des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique étant entendu que la SVV DUMAS, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci.

La SVV DUMAS se réserve en outre le droit de demander aux clients non habituels de justifier au moins 48 heures avant la vente, qu'un établissement bancaire a garanti le paiement de leurs ordres d'achat.

7.1 Les ordres d'achat par écrit se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet disponible sur demande simple à l'Etude.

Ce formulaire doit être adressé à la SVV DUMAS au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire, d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur, et d'une caution bancaire.

Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accréditive de la Banque.

Dans le cas de plusieurs ordres d'achat au montant identique, le premier arrivé aura la préférence.

A montant égal, la priorité sera accordée à l'acquéreur en salle.

7.2 Les enchères par téléphone sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer.

A cet effet, le client retournera à la SVV DUMAS le formulaire susvisé dans les mêmes conditions.

Les enchères par téléphone ne sont recevables que pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 500 €.

Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 2 jours ouvrés au moins avant la vente.

Les demandes seront prises en compte dans la limite des lignes disponibles et par ordre de transmission à l'étude.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci pourront être enregistrées.

Compte tenu des aléas liés à ce mode de communication, la SVV DUMAS ne pourra être tenue pour responsable de la non exécution des enchères susvisées.

Les ordres d'achat en ligne, les ordres d'achat par fax/courrier et les enchères par téléphones constituent un service gracieux rendu au client.

La SVV DUMAS, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci.

7.3 Les ordres d'achat secrets via live.interencheres.com

La SVV DUMAS n'a pas connaissance du montant maximum des ordres déposés via live.interencheres.com. Les enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite fixée par l'utilisateur. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC). Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

Article 8 – Enchères

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de la SVV DUMAS avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

Pour ce faire, l'acheteur présente obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un moyen de paiement, ce moyen de paiement devant être agréé par la SVV DUMAS.

Sur demande de la SVV DUMAS les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la SVV DUMAS dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la SVV DUMAS dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.

Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue.

La SVV DUMAS est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « **adjugé** », ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Toute personne qui enchérit durant la vente est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par la SVV DUMAS un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié.

Dans ce cas, l'enchérisseur se porte fort de l'exécution, par la personne pour laquelle il se porte acquéreur, de l'ensemble des obligations mises à la charge de l'acheteur.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la SVV DUMAS se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

Les enchères sont placées sous la direction de la personne dirigeant la vente qui a seule la faculté d'adjuger le lot mis en vente.

En conséquence, cette personne dirige la vente aux enchères de la manière qui lui paraît la plus opportune.

Elle peut refuser toute enchère, et notamment celle inférieure d'un montant de 10% de l'enchère précédente, décider de retirer, à tout moment, tout lot de la vente, de réunir ou de séparer les lots.

Si une erreur est constatée ou si une contestation est soulevée au moment de la vente ou juste après l'adjudication, la personne dirigeant la vente peut décider d'annuler cette adjudication et poursuivre les enchères, de remettre en vente le lot, ou de retirer de la vente le lot litigieux, sans que la responsabilité de la SVV DUMAS ne puisse être recherchée.

La personne tenant le marteau est la seule habilitée à prononcer l'adjudication du lot mis en vente.

L'adjudé et la chute du marteau matérialisent l'adjudication à la dernière enchère et forme le contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur, étant précisé que l'Etat français peut exercer un droit de préemption défini ci-après.

L'adjudication opère transfert immédiat de propriété du vendeur à l'acheteur.

Toutefois, en cas de paiement par chèque de banque certifié, virement ou tout autre moyen scriptural, le transfert de propriété n'aura lieu qu'après l'encaissement effectif et total des sommes dues par l'acheteur.

En toute hypothèse, l'adjudication emporte transfert immédiat des risques à l'acheteur.

Pour enchérir en ligne pendant la vente, le client doit préalablement s'inscrire sur le site www.live.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni le numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Le client accepte de ce fait que www.live.interencheres.com communique à la SVV DUMAS tous les renseignements relatifs à son inscription ainsi que son empreinte carte bancaire. La SVV DUMAS se réserve de demander, le cas échéant, un complément d'information avant l'inscription définitive du client pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si le client est adjudicataire en ligne, il autorise la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser son empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur, majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC).

Article 9 - Transfert de propriété

Les adjudicataires sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée quelles que soient les circonstances, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SVV DUMAS décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots adjugés demeureront aux risques et périls des adjudicataires, dès l'adjudication prononcée, alors même que leur délivrance n'aurait pas lieu immédiatement, pour quelle que cause que ce soit, en particulier dans l'attente de l'encaissement du règlement.

Article 10 - L'enlèvement

L'enlèvement des objets n'est autorisé qu'après paiement effectif complet.

L'enlèvement doit être réalisé par l'adjudicataire dans les délais annoncés au moment de la vente, en général immédiatement, sous sa seule responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls.

Expédition des objets :

- Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

- En cas d'enchères à distance, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande expresse, peut solliciter, dans la mesure du possible, que l'objet adjugé lui soit transporté à l'adresse qu'il communiquera au commissaire-priseur. Le transport s'effectuera aux risques et périls de l'adjudicataire qui pourra néanmoins, à ses frais et pour son compte, demander expressément au commissaire-priseur de souscrire une assurance garantissant la perte ou la détérioration de l'objet à l'occasion du transport.

- La société de vente, peut, sur demande écrite de l'acquéreur, procéder à l'envoi des lots après règlement parfait de ces derniers.

- Les lots sont envoyés contre remboursement dès leur paiement effectif. Dans ce cas, une somme forfaitaire de 15€ à 60€ sera demandée pour le conditionnement et les formalités d'envoi.

- Pour faire baisser le coût d'un tel envoi, la SVV DUMAS peut envoyer les lots sans contre remboursement et une somme forfaitaire de 10€ à 30€ sera demandée au titre des frais d'emballage et formalités + frais d'envoi (tarif de La Poste en vigueur).

- Pour les envois encombrants, l'acquéreur devra choisir lui-même son transporteur et lui faire effectuer l'emballage sous sa seule responsabilité ; dans ce cas le donneur d'ordre (expéditeur) sera toujours l'acheteur et non la Société de Vente.

- En cas de fragilité des objets (vitre, etc...) la société de vente se réserve le droit de refuser à procéder elle-même à l'emballage et à l'envoi des objets.

- Dans tous les cas, l'expéditeur est toujours l'acheteur, propriétaire de l'objet

Par ailleurs, particulièrement pour les ventes à l'Etude et sauf accord exprès préalable de la personne habilitée à diriger la vente, tout lot non retiré dans les délais impartis, quel qu'en soit le motif, fera l'objet de frais de stockage, suivant les conditions ci-après :

Frais de stockage par lot et par jour calendaire : 50 € TTC

Les frais de stockage seront arrêtés à compter du jour où le ou les lots sont effectivement enlevés.

Les objets non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'adjudicataire.

L'enlèvement des objets est obligatoire. La revente sur site est interdite.

Dans le cadre de l'enlèvement, l'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter à toutes personnes mandatées par ses soins, les lois et réglementations, en vigueur.

L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

Sauf indications, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé ne sont pas vendus avec l'objet.

Au surplus, ils seront débranchés à l'endroit indiqué par le vendeur ou par défaut à l'endroit du premier raccord, interrupteur, vannes, relié à l'objet.

L'adjudicataire est responsable de tous dégâts ou dommages causés à des tiers au cours de ses opérations de démontage.

Article 11 - Conformité et normes de sécurité

S'ils n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité, les machines et matériels vendus dans le cadre de ventes volontaires sont généralement conformes aux dispositions techniques, sous réserve des mentions stipulées à l'article 4.

Les machines et matériels « **non conformes** » sont vendus inaptes à la production.

N°	DESIGNATION	T
1	L'ARBRE D'AUTOMNE - HUILE SUR TOILE - NON SIGNEE - 64X49CM	NT
2	COMPOSITION MODERNE - HUILE SUR TOILE 80X64CM	NT
3	HUILE SUR CARTON - VUE DE VILLE AVEC PONTS SUR RIVIERE - SIGNEE THEOPHRILACTOS JULIA - 22X27CM	NT
4	PAIRE DE CHAISES A GARNITURE MAUVE	NT
5	PAIRE D'ENCEINTES	NT
6	LOT DE MONTRES DIVERS	NT
7	CLAVIER	NT
8	SOURIS	NT
9	ENCEINTES MULTIMEDIA LOGITECH Z623	NT
10	LOT COMPOSE DE 1 CLAVIER / 1 CASQUE / 1 ARTICLE RESEAU	NT
11	LOT COMPOSE DE 1 CLAVIER / 1 CASQUE / 1 ARTICLE RESEAU	NT
12	CARTE VIDEO LOT DE 5 PIECES	NT
13	DISQUE DUR INTERNE 1500 GB	NT
14	DISQUE DUR	NT
15	DISQUE DUR	NT
16	DISQUE DUR	NT
17	DISQUE DUR LOT DE 3 PIECES	NT
18	DISQUE DUR LOT DE 3 PIECES	NT
19	LOT COMPOSE DE 1 CARTE GRAPHIQUE / 1 CARTE MERE / 1 DISQUE DUR	NT
20	LOT COMPOSE DE 1 CARTE GRAPHIQUE / 1 CARTE MERE / 1 DISQUE DUR	NT
21	HAUT PARLEUR + ECRAN TFT 17 POUCE + TABLETTE TACTILE	NT

Ils seront réputés, dans l'état, vendus pour pièces.

Ces matériels pourront être vendus soit :

Catégorie 1 : A une personne physique ou morale ayant la qualité de revendeur, récupérateur, constructeur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage par l'acceptation des ses conditions à une mise aux normes préalable, sous sa responsabilité, à la cession éventuelle à un client exploitant.

Catégorie 2 : A une personne physique ou morale ne destinant pas le matériel à une utilisation sur le territoire français, et le cas échéant de rendre le matériel conforme aux normes de sécurité du pays d'exploitation

Catégorie 3 : A tout acheteur s'engageant par l'acceptation de ses conditions à ne pas remettre ou céder le matériel tel quel sur le marché.

Seul le vendeur est responsable des déclarations de conformité et de mises aux normes de sécurité des machines et matériels, en aucun cas la responsabilité de la SVV DUMAS ne pourra être mise en cause.

Article 12 – Prescription

Conformément à l'article L.321-17 du Code de commerce, aucune action ne peut être engagée contre la SVV DUMAS après l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la date de l'adjudication.

Article 13 – Publicités

Les descriptifs et les photos publiées dans les différentes publicités ou sur le site www.lyonsud.com, ou au moment de la vente ne sont fournis qu'à titre indicatif, ces informations n'ayant aucune valeur contractuelle et la responsabilité de la SVV DUMAS ne pouvant être recherchée de ce chef.

Autres dispositions – Litiges

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française régit la vente, toute traduction n'étant qu'indicative.

Pour tout litige entre l'acquéreur, le vendeur ou la SVV DUMAS, il est fait attribution expresse de compétence aux Juridictions de LYON.

22	LOT COMPOSE DE ORDINATEUR DE BUREAU / ENCEINTES MULTIMEDIA	NT
23	CAMERA	NT
24	CAMERA DE VIDEOSURVEILLANCE	NT
25	CAMERA DE VIDEOSURVEILLANCE	NT
26	CAMERA DE VIDEOSURVEILLANCE	NT
27	SYSTEME DE NAVIGATION SYSTEME GPS	NT
28	SYSTEME DE NAVIGATION SYSTEME GPS	NT
29	SYSTEME DE NAVIGATION SYSTEME GPS	NT
30	SYSTÈME DE NAVIGATION SYSTEME GPS	NT
31	SYSTÈME DE NAVIGATION SYSTEME GPS	NT
32	LECTEUR NUMERIQUE LOT DE 3 PIECES	NT
33	LECTEUR NUMERIQUE LOT DE 3 PIECES	NT
34	PLATINE TOURNE DISQUE	NT
35	LECTEUR DVD PORTABLE	NT
36	LECTEUR DVD PORTABLE	NT
37	LOT DE 1 CHAINE HIFI / 2 ARTICLES HIFI ET VIDEO	NT
38	LOT DE 1 CHAINE HIFI / 2 ARTICLES HIFI ET VIDEO	NT
39	ARTICLE HIFI ET VIDEO	NT
40	RADIO REVEIL PHILIPS AJ7010	NT
41	LECTEUR DVD DCHAUB LORENZ 22675	NT
42	CHAINE HIFI BIGBEN TD79	NT
43	ARTICLES HIFI ET VIDEO LOT DE 5 PIECES	NT

44	ARTICLES HIFI ET VIDEO LOT DE 5 PIECES	NT
45	ARTICLES HIFI ET VIDEO LOT DE 5 PIECES	NT
46	ARTICLES HIFI ET VIDEO LOT DE 5 PIECES	NT
47	ARTICLES HIFI ET VIDEO LOT DE 5 PIECES	NT
48	ARTICLES HIFI ET VIDEO LOT DE 5 PIECES	NT
49	PALETTE HIFI LOT DE 20 PIECES	NT
50	HOME CINEMA	NT
51	PLATINE DE SALON LOT DE 3 PIECES	NT
52	PLATINE DE SALON LOT DE 3 PIECES	NT
53	TELEVISEUR TOSHIBA 55 POUCES 139CM A LED 200HZ 3D READY HD TV 1080P TNT HD	NT
54	TELEVISEUR SAMSUNG 51 POUCES 129CM 600HZ HD TV TNT HD	NT
55	TELEVISEUR LG 42 POUCES 107CM A LED 3D READY HD TV 1080P TNT HD	NT
56	TELEVISEUR PANASONIC 42 POUCES 106CM 600HZ 3D READY HD TV 1080P TNT HD	NT
57	TELEVISEUR PHILIPS 42 POUCES 107CM HD TV 1080P TNT HD	NT
58	TELEVISEUR SAMSUNG 40 POUCES 102CM A LED	NT
59	TELEVISEUR CONTINENTAL EDISON 48 POUCES 122CM A LED HD TV	NT
60	TELEVISEUR THOMSON 32 POUCES 81CM HD TV TNT HD	NT
61	TELEVISEUR TOSHIBA 32 POUCES 81CM A LED HD TV 1080P TNT HD	NT
62	TELEVISEUR CONTINENTAL EDISON 32 POUCES 81CM A LED HD TV 1080P TNT HD	NT
63	TELEVISEUR TELEVISEUR 24 POUCES	NT
64	ORDINATEUR DE PORTABLE ASUS VIVO PC VC60 B013K	NT
65	ORDINATEUR PORTABLE ACER ASPIRE V5-531P-987B4G50MASS	NT
66	ORDINATEUR PORTABLE LENOVO FLEX 2-14	NT
67	ORDINATEUR PORTABLE ACER ASPIRE V5-121-C74G32NKK	NT
68	ORDINATEUR PORTABLE COMPAQ CQ58-D35SF	NT
69	ORDINATEUR PORTABLE SAMSUNG NP-R780-JS01FR	NT

70	ORDINATEUR DE BUREAU LENOVO IDEACENTRE C440 - INTEL PENTIUM G2030 3GHZ - 4GO - 1000GO - DVDRW - WIFI - SANS OS	F
71	ORDINATEUR DE BUREAU COMPAQ CQ2906EF	NT
72	BABYLISS CURL SECRET	NT
73	TONDEUSE CHEVEUX ET BARBE BABYLISS E709E	NT
74	RASOIR ELECTRIQUE PHILIPS HQ6990/33	NT
75	LISSEUR BOUCLEUR BABYLISS ST230E	NT
76	TONDEUSE A CHEVEUX ET A BARBE BABYLISS E960E	NT
77	RASOIR ELECTRIQUE PHILIPS HQ6990/33	NT
78	LISSEUR VAPEUR BABYLISS ST95E PRO 230 STEAM	NT
79	LOT DE 3 ARTICLES BIEN ETRE	NT
80	LOT DE 3 ARTICLES BIEN ETRE	NT
81	CENTRALE VAPEUR	NT
82	CENTRALE VAPEUR	NT
83	CHAUFFAGE	NT
84	MACHINE A COUDRE	NT
85	ASPIRATEUR MENAGER DYSON	NT
86	ASPIRATEUR ROBOT	NT
87	ASPIRATEUR ROBOT	NT
88	ASPIRATEUR SANS SAC HARPER XP 360	NT
89	ROBOT CULINAIRE PETRIN	NT
90	MACHINE A PAIN	NT
91	FRITEUSE	NT
92	BLENDER CHAUFFANT ART ET CUISINE 6361	NT
93	CUISEUR VAPEUR HARPER HCV12	NT
94	CAVE A VIN	NT
95	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
96	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
97	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
98	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
99	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
100	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
101	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
102	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
103	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
104	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
105	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
106	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
107	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
108	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
109	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
110	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
111	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
112	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT

113	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
114	ARTICLE ELECTROMENAGER	NT
115	ARTICLE ELECTROMENAGER LOT DE 5 PIECES	NT
116	ARTICLE ELECTROMENAGER LOT DE 5 PIECES	NT
117	ARTICLE ELECTROMENAGER LOT DE 5 PIECES	NT
118	ARTICLE ELECTROMENAGER LOT DE 5 PIECES	NT
119	ARTICLE ELECTROMENAGER LOT DE 5 PIECES	NT
120	ARTICLE ELECTROMENAGER LOT DE 5 PIECES	NT
121	PALETTE COMPOSEE DE 4 ARTICLES ELECTROMENAGER / 1 FOUR / 1 FOUR FOUR A MICRO ONDES / 4 ROBOTS CULINAIRE	NT
122	PALETTE COMPOSEE DE 4 ARTICLES ELECTROMENAGER / 1 FOUR / 1 FOUR FOUR A MICRO ONDES / 4 ROBOTS CULINAIRE	NT
123	PALETTE COMPOSEE DE 4 ARTICLES ELECTROMENAGER / 1 FOUR / 1 FOUR FOUR A MICRO ONDES / 4 ROBOTS CULINAIRE	NT
124	PALETTE COMPOSEE DE 4 ARTICLES ELECTROMENAGER / 1 FOUR / 1 FOUR FOUR A MICRO ONDES / 4 ROBOTS CULINAIRE	NT
125	PALETTE ELECTROMENAGER LOT DE 20 PIECES	NT
126	TABLETTE TACTILE	NT
127	TABLETTE TACTILE	NT
128	TABLETTE TACTILE	NT
129	TABLETTE TACTILE	NT
130	TABLETTE TACTILE	NT
131	TABLETTE TACTILE	NT
132	TABLETTE TACTILE	NT
133	TABLETTE TACTILE	NT
134	TABLETTE TACTILE	NT
135	TABLETTE TACTILE	NT
136	TABLETTE TACTILE	NT
137	TABLETTE TACTILE	NT
138	TABLETTE TACTILE	NT
139	TABLETTE TACTILE	NT
140	TABLETTE TACTILE	NT
141	TABLETTE TACTILE	NT
142	TABLETTE TACTILE	NT
143	TABLETTE TACTILE	NT
144	TABLETTE TACTILE	NT
145	TABLETTE TACTILE	NT
146	TELEPHONE GSM APPLE IPHONE 6 16GO GRIS	NT
147	TELEPHONE GSM SAMSUNG I9600GAL-S5 16GO NOIR	PP

148	TELEPHONE GSM SONY XPERIA L	NT
149	TELEPHONE GSM SAMSUNG I9600GAL-S5 16GO NOIR	PP
150	TELEPHONE GSM NOKIA LUMIA 620	PP
151	TELEPHONE GSM SAMSUNG SAMSUNG GALAXY X COVER GRIS	PP
152	TELEPHONE GSM SONY XPERIA Z2 NOIR	PP
153	TELEPHONE GSM NOKIA LUMIA 625	PP
154	TELEPHONE RESIDENTIEL LOT DE 3 PIECES	NT
155	TELEPHONE RESIDENTIEL LOT DE 3 PIECES	NT
156	TELEPHONE RESIDENTIEL LOT DE 3 PIECES	NT
157	TELEPHONE RESIDENTIEL LOT DE 3 PIECES	NT
158	TELEPHONE RESIDENTIEL LOT DE 3 PIECES	NT
159	IMPRIMANTE HP OFFICEJET 6700 PREMIUM	NT
160	IMPRIMANTE	NT
161	IMPRIMANTE	NT
162	IMPRIMANTE	NT
163	IMPRIMANTE	NT
164	IMPRIMANTE	NT
165	IMPRIMANTE	NT
166	IMPRIMANTE	NT
167	IMPRIMANTE	NT
168	IMPRIMANTE	NT
169	IMPRIMANTE	NT
170	ARTICLES MULTIMEDIA LOT DE 15 PIECES	NT
171	ARTICLES MULTIMEDIA LOT DE 15 PIECES	NT
172	ARTICLES MULTIMEDIA LOT DE 15 PIECES	NT
173	ARTICLES MULTIMEDIA LOT DE 15 PIECES	NT
174	ARTICLES MULTIMEDIA LOT DE 15 PIECES	NT
175	POT LUMINEUX HAUTEUR 70 CM	NT
176	JOUET	NT
177	JOUET	NT
178	JOUET	NT
179	JOUET	NT
180	JOUET	NT
181	JOUET	NT
182	JOUET	NT
183	JOUET	NT
184	JOUET	NT
185	JOUET	NT
186	JOUET LOT DE 3 PIECES	NT

187	JOUET LOT DE 3 PIECES	NT
188	JOUET LOT DE 3 PIECES	NT
189	JOUET LOT DE 3 PIECES	NT
190	JOUET LOT DE 3 PIECES	NT